

Mairie de Balgau

Contacts

Adresse provisoire 18 A route de Bâle (ateliers communaux) 68 740 BALGAU Téléphone 03 89 48 60 26 Fax 03 89 48 52 97 Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h

Mardi: 10h-11h45/16h-18h30

Mercredi :10h–11h45 Vendredi : 10h-11h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du	
Pays Rhin Brisach	03 89 72 56 49
École primaire	03 89 48 57 58
École maternelle	03 89 48 52 14
Périscolaire	03 89 34 37 72
Cabinet médical	03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmière	
de Balgau	06 84 79 09 31
Kinésithérapeute	03 89 48 51 02
Centre anti-poison	03 88 37 37 37
SOS Mains	03 89 32 55 07
Syndicat d'eau	03 67 82 00 15
UEM-Vialis (électricité)	03 89 72 29 90
GDF (urgence gaz nat)	08 00 47 33 33
Gendarmerie	03 89 72 56 87
Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Police	17

La commune vous informe

Le Mot du Maire

A près une année bien particulière qui vient de s'achever, je vous présente tous mes vœux pour 2022.

Que cette nouvelle année soit source de nombreuses satisfactions et de joies partagées.

Malgré le manque d'échanges, de moments de convivialité entre nous, soyez rassurés, l'équipe municipale travaille dans l'ombre mais efficacement sur les projets communaux que vous découvrirez au fil des mois.

Ontinuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Le Maire

EcoRhéna: enquête publique

ans le cadre de l'aménagement de la zone EcoRhéna, une enquête publique est ouverte du **03 janvier au 01**^{er} **février**. Le dossier est consultable en Mairie (18 A route de Bâle) durant les heures d'ouverture.

n commissaire enquêteur tiendra 2 permanences sur notre commune :

- mercredi 12 janvier de 16h à 18h

- mercredi 26 janvier de 16h à 18h.

es permanences se tiendront dans la <u>salle bleue</u>, à proximité de la salle des fêtes.

e public peut présenter pendant toute la durée de l'enquête ses observations et propositions sur le projet selon les modalités définies ciaprès :

- par correspondance adressée au commissaire enquêteur : Mairie de Nambsheim A l'attention de M. HOCHENAUER Bernard, commissaire enquêteur 3 rue du Rhin 68740 NAMBSHEIM;
- sur les registres d'enquête disponibles dans les mairies de Balgau, Geiswasser, Heiteren et Nambsheim aux jours et heures habituels d'ouverture au public;
- par mail : pref-enquetespubliques@haut-rhin.gouv.fr en précisant dans le mail « EcoRhéna » ;
- directement auprès du commissaire enquêteur, oralement et/ou par écrit, lors de ses permanences.

Cimetière – déchets

À l'occasion de l'entretien du cimetière le 05 janvier dans l'après-midi, le Maire a encore pu découvrir que des visiteurs des lieux



avaient jeté dans la benne à déchets verts des pots, couronnes et ornements plastiques, sans distinction, ce qui engendre, bien évidemment, une mission de tri, bien chronophage pour un élu.

I est demandé
à toutes et à
tous de bien
vouloir assimiler
ces notions de
tri, au cimetière
comme aux
points d'apport
volontaire, il
s'agit d'un acte
citoyen et de civilité.



Recensement de la population

omme indiqué dans notre précédente édition, le recensement de la population aura lieu du **20 janvier au 19 février**.

rs Christophe WILLIG et Roger CLAUDEPIERRE, ont été recrutés pour s'occuper du recensement de notre commune.





Christophe Willig

Dès les premiers jours, ils déposeront dans votre boîte aux lettres (hormis les collectifs) un courrier vous apportant toutes les explications utiles pour répondre au recensement via Internet. Vous y trouverez les identifiants pour vous connecter sur le site le-recensement-et-moi.fr.

ette solution permet un gain de temps pour vous et nos agents. Elle permet également, à l'heure actuelle, de diminuer les contacts. Si vous n'avez pas Internet ou rencontrez des difficultés vous pouvez contacter la Mairie. En cas d'absence de réponse sous quelques jours, l'agent prendra directement contact avec vous et pourra vous proposer, le cas échéant, la réponse papier.

es dates de collecte coïncident avec la période des vacances scolaires, nous vous remercions donc de faire le nécessaire pour apporter votre contribution dans les meilleurs délais en cas d'absence.



Mais à quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de notre commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

u nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

A u niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

I l est donc primordial que chacun d'entre vous participe au recensement de notre population.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

e recensement se déroule selon
des procédures approuvées par la
Commission nationale de
l'informatique et des libertés (Cnil).
L'Insee est le seul organisme habilité
à exploiter les questionnaires, et cela
de façon anonyme. Ils ne peuvent
donc donner lieu à aucun contrôle
administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à nos agents et de votre participation.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A compter du 01^{er} janvier 2022, vous aurez désormais la possibilité de transmettre toutes vos demandes d'autorisations d'urbanisme (PC, PD, DP, CU) par voie dématérialisée.

Pour ce faire, vous devez vous connecter sur le site suivant :

http://apps.geo-soft.fr/index.php?
c=scot_rvgb&metier=public&action=
acces_public&service=geodemat

Etat civil

Naissance

Valentin LACOURARIE

né le 24 novembre au foyer de Fiona et Benoît LACOURARIE Vous pourrez remplir directement le CERFA en ligne et y joindre également toutes les pièces nécessaires à l'instruction de votre demande.

es dossiers papier restent toutefois possibles.

Autres informations

Dates des battues

e locataire du lot de chasse vous informe des dates de battues du mois de janvier :

- côté Ouest du village + la forêt du 07 au 09, du 21 au 23 ainsi que les 29 et 30 janvier.

Des tirs de nuit sont également autorisés jusqu'au 01^{er} février.

Fête de Noël à l'école

e contexte sanitaire du moment ne nous a pas permis, une nouvelle fois, de réaliser la traditionnelle fête de Noël.

Dutefois, les enfants ont pu présenter des chansons, accompagnés à l'accordéon d'Adrien Vonarb, devant le Père Noël, qui est venu leur rendre visite le 16 décembre dernier.

Devant ce beau spectacle, il a remis à chacun d'entre eux, des cadeaux offerts par la commune.



Noël en EHPAD

es enfants préparant leur 1ère communion ont réalisé un joli photophore de Noël, avec l'aide de leur animatrice Christelle SCHELCHER, pour agrémenter le colis offert par la commune à nos aînés en EHPAD.

ette délicate attention a apporté un peu de lumière à nos aînés.



Concours de dessin

A travers notre Mag, la commune a lancé un concours de dessin pour trouver la mascotte de Balgau autour de notre emblème : l'ours.

Malgré des débuts timides, 9 enfants nous ont fait une proposition et nous tenons à les remercier pour ce très beau travail fourni.

e choix a été difficile, mais le Conseil a retenu le dessin de Jules GERARD.

Élicitations à lui à qui un présent sera offert.



À vos agendas!

Marché Paysan

Les Vendredis

de 16h à 19h 5 rue de l'Église à Balgau

Avec, entre autres, la participation de nos Balgauviens, La ferme et les Jardins du LEIENZUG ainsi que les Délices de Me WALTER

Ô ptit marché de Justine

Les vendredis

Point de vente de produits locaux 82 route de Bâle à Balgau

Théâtre alsacien

22, 23, 28 et 29 janvier salle des fêtes de Blodelsheim réservation au 06 75 90 56 27 ou resa.tablod@gmail.com

Salon emploi formation

28 et 29 janvier 9h – 18h Parc Expo de Colmar

Agent immobilier

édric SCHELCHER, habitant de Balgau, a rejoint le groupe SAFTI en tant qu'agent immobilier indépendant.

Vous souhaitez vendre, acheter ou estimer votre bien, contactez le au 07 52 60 25 71.

I propose également des partenariats de sponsoring avec les associations.

Com Com Changement d'horaires

A compter du 03 janvier prochain, les horaires d'accueil physique et téléphonique de la Com Com changent : du lundi au jeudi de 09h à 12h et de 14h à 17h et les vendredis de 09h à 12h et de 14h à 16h.





Mairie de Balgau Place Didierjean Tél: 03 89 48 60 26



Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux
de la Commune de Balgau,
Vous présentent leurs meilleurs voeux
pour cette
nouvelle année.